

La Ville est à la recherche d'un.e

Technicien·ne en environnement

Division environnement

Poste permanent
Classe 8

Profil recherché et exigences requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques du milieu naturel, de bioécologie ou d'écologie appliquée avec plus de deux (2) ans d'expérience reliées au domaine ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente par la Ville ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Posséder les connaissances et détenir les attestations de formation en santé et sécurité reliées à l'exécution des tâches, notamment l'ASP construction ou être apte à les obtenir dans un délai raisonnable ;
- Avoir une connaissance de la langue anglaise ;
- Avoir une bonne connaissance des lois et des règlements relatifs au domaine et savoir les vulgariser ;
- Posséder une forte capacité d'analyse.

Notre offre

- Une culture organisationnelle à échelle humaine où règne un véritable esprit d'équipe ;
- Une équipe tissée serrée, dynamique, compétente et motivée ;
- Un horaire de 36 h/semaine réparties sur 4,5 jours (nous avons congé le vendredi après-midi!) ;
- Un taux horaire entre 35,61 \$ et 40,07 \$, selon ton expérience ;
- Des conditions de travail très intéressantes : télétravail en mode hybride, assurances collectives, télémédecine, régime de retraite à prestation déterminée, vacances annuelles, conciliation travail/vie personnelle et plus encore!

Sommaire du poste

Relevant du coordonnateur, Division environnement, le titulaire met en œuvre les différents mandats et programmes de protection de l'environnement tels que : la protection des milieux naturels, la gestion des installations septiques, la surveillance environnementale des chantiers, les mauvaises herbes, les fertilisants et pesticides, les espèces exotiques envahissantes, la gestion de la faune, les validations hydriques, la gestion des cours d'eau, les programmes de gestion de la qualité de l'eau et des sols. Il réalise les tâches techniques telles que des relevés, des échantillonnages, la rédaction et l'analyse de rapports. Il identifie des problématiques et soumet des recommandations.

Le titulaire effectue des inspections sur le territoire, veille à l'application des lois et des règlements sous la responsabilité de la Division environnement et intervient sur les situations d'urgence. En cas de non-conformité, il sensibilise les citoyens et il émet des avis d'infraction et des constats d'infraction. De plus, le titulaire apporte un soutien technique aux services de la Ville. Il participe aux différentes études de faisabilité de projets municipaux et de projets promoteurs.